



**REQUEST FOR
INFORMATION
(RFI) –
DEMANDE DE
RENSEIGNEMENTS
(DR)**

Title — Sujet: DR – Demande de renseignements – Location d’entrepôt ou d’espace ouvert à Halifax et Fredericton	
Solicitation No. — N° de l’invitation 100382788	Date: 25 janvier 2022
Solicitation Closes — L’invitation prend fin	Time Zone — Fuseau horaire
At /à: 14 h (hours/heures) On/le: 7 février 2022	<input checked="" type="checkbox"/> EST (Eastern Standard Time)/ HNE (heure normale de l’Est) <input type="checkbox"/> EDT (Eastern Daylight Saving Time)/ HAE (heure avancée de l’Est)
F.O.B. — F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other — Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to — Adresser toutes questions à: Toute communication liée à la présente demande de soumissions doit être transmise à : Courriel : CBSA-ASFC_Solicitations-Demandes_de_soumissions@cbsa-asfc.gc.ca À l’attention de Stephanie Nachar	
Telephone No. – No de téléphone: 343-551-6902	
Destination of Goods and or Services – Destination des biens et ou services: Canada Border Services Agency (CBSA) — Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)	
Vendor/Firm Name and Address — Raison sociale et adresse du fournisseur/de l’entrepreneur: 	
Telephone No. – No de téléphone:	FAX No. – No de télécopieur:
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) — Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l’entrepreneur (taper ou écrire en caractères d’imprimerie) 	
Signature	Date



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DR)

La présente demande de renseignements ne constitue pas un appel d'offres ni une demande de propositions. Cette démarche vise seulement à recueillir des renseignements sur la disponibilité d'un espace à louer. L'ASFC ne sera pas tenue de demander des soumissions ni de louer un espace. Pour ce besoin éventuel en matière de location ou tout autre besoin de location, l'ASFC pourrait lancer une invitation à soumissionner conformément aux renseignements qu'elle recevra à la suite de cette annonce ou à tout autre renseignement qui pourrait lui être présenté avant la date limite de la demande de renseignements; elle pourrait également lancer un appel d'offres public. L'ASFC se réserve le droit de lancer un appel d'offres de location et de n'inviter que les parties intéressées qu'elle considère comme répondant le mieux aux exigences précises relatives aux opérations, à la sûreté et à la sécurité publique définies dans le processus de DR. La diffusion de cette DR ne crée pas d'obligation pour le Canada et ne constitue pas pour le Canada une obligation, légale ou autre, de signer un contrat ni d'accepter ou de rejeter des suggestions.

Le gouvernement du Canada n'effectuera aucun paiement pour les coûts engagés dans la préparation et la présentation de votre réponse. Le gouvernement du Canada se réserve le droit de négocier avec les fournisseurs les modalités de tout contrat.

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) cherche à obtenir des renseignements sur la disponibilité d'un **entrepôt ou d'un espace ouvert existant** à louer, à temps plein, à deux (2) endroits différents répondant aux critères décrits plus bas.

CONTEXTE

Le Collège de l'ASFC, Campus de l'Atlantique prévoit former environ 180 agents par année pour le renouvellement de leur attestation de trois ans. Chaque séance de formation dure de deux à cinq jours. Quinze séances de formations devraient être données cette année.

CONDITION PRÉALABLE

Les renseignements fournis par le propriétaire ou son mandataire doivent comprendre l'emplacement de la propriété et de l'immeuble, le zonage actuel et la superficie de l'espace. Toute réponse présentée à l'ASFC par un mandataire doit être accompagnée d'une autorisation du propriétaire du bien immobilier.

REMARQUE : les propositions d'espace en sous-location ne seront pas acceptées ni examinées.

EMPLACEMENTS

1- Le premier emplacement doit se trouver dans la grande région de Fredericton et à moins de 30 km du bureau de l'ASFC au Nouveau-Brunswick, situé au 495, rue Prospect, Fredericton (N.-B.) Les emplacements situés à l'extérieur de cette zone pourraient être pris en considération.

2- Le deuxième emplacement doit se trouver dans la grande région d'Halifax et à moins de 30 km du bureau de l'ASFC en Nouvelle-Écosse, situé au 263, Suzie Lake Crescent, Halifax (N.-É.) Les emplacements situés à l'extérieur de cette zone pourraient être pris en considération.

Les fournisseurs intéressés peuvent soumettre une réponse pour un (1) des deux (2) emplacements ou les deux.

DURÉE DE LA LOCATION

Durée potentielle de trois (3) ans, assortie de deux (2) options de renouvellement d'un (1) an au plus tard le 1^{er} avril 2022.



Une location de l'espace à temps partiel pourrait aussi être prise en considération.

EXIGENCES

L'espace proposé doit répondre aux critères suivants :

- Un espace d'entrepôt chauffé d'une dimension minimale de 2 400 pi² (731,5 m²) et d'une hauteur minimale de 10 pi (3 m).
- Au moins quinze (15) places de stationnement à l'extérieur.
- L'accès à l'espace de 7 h à 17 h, incluant le déneigement.
- Au moins une (1) porte de garage basculante d'une hauteur de 10 pi (3 m) et d'une largeur de 10 pi (3 m) pour assurer un point d'accès à l'entrepôt avec un véhicule.
- Au moins une porte d'entrée régulière.
- La capacité d'entrer dans l'entrepôt et d'en sortir avec un véhicule.

L'espace doit être situé de sorte que le tir de cartouches à blanc avec des armes à feu ne pose pas de problème aux autres locataires ou entreprises à proximité.

- L'espace doit être conforme au Code national du bâtiment et au Code national de prévention des incendies, ainsi qu'aux codes et/ou règlements provinciaux ou municipaux relatifs à l'immeuble ou à la propriété.
- Une cuisine ou cuisinette sur place est souhaitable.
Des toilettes sur place sont requises et doivent être alimentées en eau potable.
- L'espace doit être conforme à toutes les normes environnementales en vigueur, ne doit jamais avoir été contaminé et ne doit pas contenir d'amiante.
- L'espace doit permettre de ranger l'équipement de l'ASFC.

La préférence pourrait être accordée aux propriétés qui répondent à **toutes** les exigences. Si l'espace existant ne répond pas à toutes les exigences, mais qu'il pourrait facilement être amélioré, veuillez indiquer les lacunes à corriger.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Si un contrat est octroyé, il pourrait y avoir une exigence en matière de sécurité, ce qui pourrait entraîner ce qui suit :

a) Enquête de sécurité sur le personnel : À la demande de l'ASFC, le propriétaire et tout personnel travaillant dans le cadre de la location potentielle pourraient être tenus de fournir une cote de sécurité valide et/ou une vérification du casier judiciaire.

et/ou

b) Le propriétaire et son personnel doivent être disposés à fournir tous les renseignements nécessaires à l'ASFC afin d'obtenir la cote de sécurité requise. Le processus d'autorisation sécuritaire sera effectué par des membres de la Section de la sécurité ministérielle de l'ASFC et pourrait être requis avant l'avis d'octroi d'un contrat de location et/ou à tout moment après la date de clôture d'une soumission retenue, le cas échéant.

Le défaut d'obtenir une cote de sécurité et de la conserver ou la non-conformité à toute exigence en matière de sécurité rendront l'offre non conforme et/ou la location nulle et ils seront rejetés d'emblée.

RÉPONSES

Veuillez envoyer votre réponse à cette DR par courriel à l'adresse suivante et indiquer le numéro de la demande dans l'objet (demande n° 1000382788 – DR) : [CBSA-ASFC Solicitations-Demandes de soumissions@cbsa-asfc.gc.ca](mailto:CBSA-ASFC_Solicitations-Demandes_de_soumissions@cbsa-asfc.gc.ca)



Canada Border
Services Agency

Agence des services
frontaliers du Canada

Renseignements à fournir :

1. Adresse de l'immeuble
2. Superficie de l'espace disponible - Fournir le(s) plan(s) d'étage et des photos (ou des liens Web), s'ils sont disponibles.
3. Photos de l'intérieur et de l'extérieur
4. Nombre de places de stationnement
5. Taux de location net de l'espace « en l'état »
6. Source de chaleur
7. Date de disponibilité
8. Personne-ressource, numéro de téléphone/cellulaire/télécopieur

*Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.